

Le domaine de Buttet



Retranchés derrière un écran boisé, la zone humide et le littoral du lac du Bourget (gérés par le Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie) se protègent des pressions humaines croissantes pour mieux s'offrir au piéton respectueux...

La mise à sec de l'étang

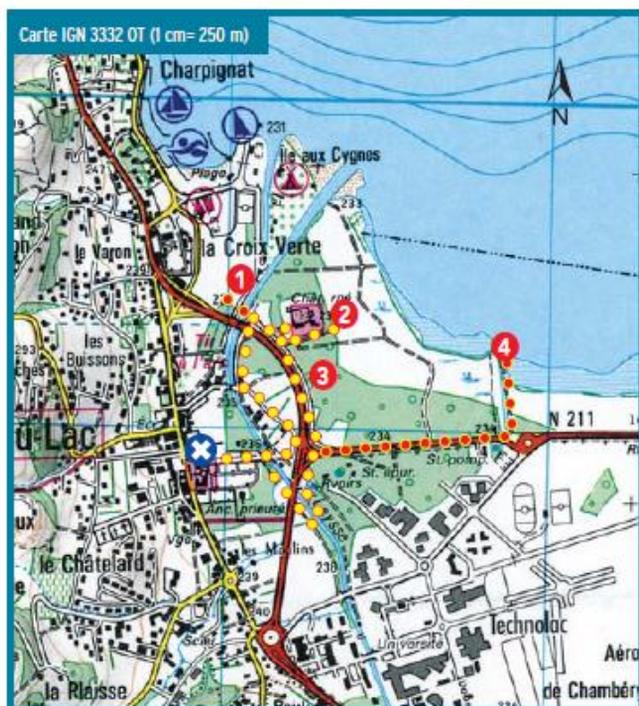
Avec 50 cm de profondeur moyenne, l'étang est voué, sans fauche estivale, à une fermeture totale par la roselière ; chaque année, quelques semaines d'assec (non total) permettent le contrôle mécanique de cette roselière. Pour le bonheur de la nette rousse et de l'observation de la faune en général... L'assec (août-septembre) est une aubaine pour les petits limicoles de passage : chevaliers gambette, culblanc, aboyeur...



Nette rousse

► Franchissez un pont puis suivez la piste cyclable en direction du château de Thomas II. Les personnes ne souhaitant pas marcher peuvent se rendre en voiture jusqu'au parking du château ❶. Rejoignez l'observatoire des Aigrettes ❷ qui jouxte l'édifice.

Pour rendre au lac sa diversité biologique, le Conservatoire a remis en eau les viviers médiévaux associés au château Thomas II (XIII^e siècle). Ici le roseau et l'eau libre se partagent l'espace. La nette rousse, un canard, niche dans ces eaux libres. Le blongios (nicheur) et le butor (hivernant), des petits hérons, préfèrent la roselière. Plus discrets, le castor et la cistude sont également présents. L'observatoire permet d'admirer les oiseaux se reposant sur l'étang. Les hivernants sont les plus spectaculaires : fuligules milouins et morillons, foulques, grèbes huppés et cygnes forment le gros des troupes. Tous les canards d'Europe peuvent être vus ici : notamment la sarcelle d'hiver, le harle bièvre, les canards chipeau et souchet. En été, les quantités et la diversité s'amenuisent ; restent le colvert, les grèbes huppé et castagneux, le martin-pêcheur, la foulque, la poule d'eau et le râle d'eau, le faucon hobereau, le goéland... Même très abondante dans cette vaste beine jusqu'à 8 m de profondeur, la faune subaquatique (des invertébrés aux poissons) ne se laisse que deviner.



➤ *Rejoignez la piste cyclable et continuez le parcours.*

③ Vous cheminez le long de la forêt "alluviale" : aulne glutineux, érable sycomore, frêne ; de gros peupliers sont les vestiges d'une valorisation économique ancienne. Une exploitation agricole était jadis très active, comme le démontrent les restes de fossés vannés. Ici, poussait de la vigne il y a moins d'un siècle ! Le Conservatoire a coupé une partie des peupliers pour restaurer des marais ouverts, entretenus désormais par le pâturage et la fauche. En été, le loriot, le pic épeichette, l'épervier et le milan noir occupent les lieux. Le tarin et la grive mauvis prennent le relais en hiver.

➤ *Au niveau de la N 211, vous pouvez longer la route en direction de l'observatoire du lac ④ (accès réservé aux groupes accompagnés de la FRAPNA), ou traverser la route puis la Laysse pour revenir au Bourget-du-Lac.*



Fuligule morillon

Pratique

➤ A partir de Chambéry suivez la N 201 puis la N 504 en direction d'Aix-les-Bains puis du Bourget-du-Lac. Au centre-ville, continuez sur la route d'Aix-les-Bains qui longe le côté de l'église et garez votre véhicule sur les aires prévues le long de cet axe.

➤ La balade commence au Bourget-du-Lac, à l'aire de parking située sur la route d'Aix-les-Bains. Vous pouvez également commencer votre itinéraire près du château de Thomas II en laissant votre véhicule au parking prévu à cet effet.

➤ Comptez 1 h 30 pour effectuer cette boucle de 2 km avec le temps imparti aux observations au bord du lac. Rajoutez 1,5 km aller-retour si vous allez jusqu'à l'observatoire du lac.

➤ La meilleure période pour se promener et faire des observations s'étale de décembre à juillet (sauf en période de fort gel), tôt le matin.

➤ L'observatoire du lac est réservé aux groupes accompagnés (FRAPNA, tél : 04 79 85 31 79) et n'est pas accessible au public. La zone littorale est interdite à la navigation (bouées rouges).



Fuligule milouin